



Projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo (PRAPT)



Les études socio-économiques dans le village de Fazao (Préfecture de Sotouboua)



Cartographie participative à Boulohou (Préfecture de Mò)

Rapport troisième trimestre 2017

Juillet –Septembre 2017

Award ID : 00060926

Date de démarrage : Février 2012

Date de finalisation : Juin 2018

Budget total (US\$) : 4 222 200

Octobre 2017

ATB GP

8.

Date 30 septembre 2017

Award ID : 00060926

Description : Projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo

Agence ou partenaire de mise en œuvre : Direction des ressources forestières /Ministère de l'environnement et des ressources forestières.

Période couverte : juin - septembre 2017

1. Données du projet

Etat des risques liés au projet :	Problème en cours :
<ul style="list-style-type: none">- Insuffisance des ressources pour couvrir les besoins des populations en infrastructures socio-économiques (forages, financement de micro-projet, opérationnalisation du Comité local de gestion du parc Fazao-Malfakassa mis en place).	<ul style="list-style-type: none">- Non paiement du mécanicien qui a réparé le véhicule accidenté du projet et le fournisseur ayant livré le matériel de suivi écologique et les équipements de lutte anti-braconnage.- La relance du Consultant international pour l'élaboration de la stratégie nationale de gestion des aires protégées du Togo- Non contribution au cofinancement du projet par l'UEMOA

2. Performances du programme

Produit 1 :

Amélioration du cadre d'actions juridiques et institutionnelles du domaine des aires protégées (AP) couvrant environ 578.000 hectares

Numéro d'identification du projet : 00060926

Description :

Ce produit vise l'amélioration du cadre d'actions, juridiques et institutionnelles du domaine d'AP « requalifié » du Togo couvrant environ 578.000 hectares. Il est prévu de finaliser l'exercice de rationalisation du système d'aires protégées et de renforcer les cadres stratégiques, d'actions institutionnelles et juridiques correspondants à ce système. Il s'agira aussi d'appuyer l'élaboration d'un cadre stratégique pour la gestion à long terme et le financement durable du système d'aires protégées du Togo. Les capacités éco-systémiques, institutionnelles et individuelles seront également renforcées par des réformes de la politique stratégique et juridique, un réexamen institutionnel (y compris les aspects financiers des AP), la mise en place de nouveaux systèmes opérationnels de gestion des Aires Protégées (par ex. pour le suivi des AP), des formations et d'autres moyens. L'intervention favorisera également le soutien à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles par les autorités nationales, notamment en organisant et en menant un forum national de soutien qui regroupera tous les principaux acteurs concernés (parlementaires, notables togolais, ONG/OSC et différents partenaires internationaux, etc.).

Lancé en février 2012, le projet a connu une suspension par le gouvernement en novembre 2015 suite au soulèvement des populations à Mango (une localité périphérique du complexe OKM).

Suite à une demande du gouvernement, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et ses partenaires notamment le PNUD ont accepté la prolongation des activités du projet jusqu'en juin 2018. Par ailleurs, le gouvernement a retenu les AP de Fazao-Malfakassa (192 000 ha), d'Abdoulaye (30 000 ha), d'Alédjo (765 ha) et des Monts Balam (4 075 ha) pour mettre en œuvre les activités restantes du projet pour atteindre les effets et impacts tels que formulés dans le PRODOC et avec la participation effective des communautés riveraines.

Objectif 2017

Poursuivre la définition d'un cadre dégagant les objectifs de représentation en termes de biodiversité et d'éléments culturels, ainsi que les principes et priorités qui guideront le développement du système national d'AP et disposer d'un système de suivi des AP et de la biodiversité du Togo gérable par la DRF

Réalisation à la date du rapport

A la suite de la validation du plan de travail biennal 2017-2018 par le comité de pilotage du projet, le Projet a conduit une série de sensibilisations afin de s'assurer de l'adhésion des cadres et des parlementaires ainsi que des populations riveraines de Fazao-Malfakassa. Soit environ 500 personnes ont été touchées par cette sensibilisation. Un Comité Local de Gestion du parc Fazao-Malfakassa (CLG/Fazao-Malfakassa), composé de 19 membres est mis en place par les UAVGAPs, AVGAPs, les CVD, ONG, les associations de femmes, les groupements d'intérêts, les chefs cantons des 52 villages riverains du parc, au cours d'une assemblée générale constitutive qui a connu également la participation des préfets et des techniciens de l'administration publique venus des 5 préfectures de la région et de la Lomé. Les membres de ce CLG et certains membres des UAVGAPs soit près de 100 personnes dont 30% de femmes ont été formés en vie associative, en recherche de financement, en gestion de ressources naturelles et bonnes pratiques agricoles. 90 gestionnaires des aires protégées ont été également formés en outils de gestion des AP et 22 agents des eaux et forêts se sont renforcés en procédures judiciaires grâce à l'appui de la Gendarmerie nationale.

Un consultant national pour l'élaboration des propositions de décrets de requalification de certaines AP prioritaires (Abdoulaye, Alédjo, Fazao-Malfakassa, Balam) et des propositions des modèles de protocoles d'accords et de contrats qui seront signés entre le MERF et les communautés et un consultant international pour l'élaboration de la stratégie nationale de financement durable des AP du Togo ont été recrutés à la suite de deux appels à manifestation d'intérêt publiés sur le site du PNUD.

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion du parc Fazao-Malfakassa, 3 études préliminaires ont été conduites au cours de ce trimestre et ont permis de réaliser un diagnostic socio-économique des villages riverains, la spatialisation des fonctions du parc grâce à une cartographie participative et de mener un inventaire faunique et floristique du parc Fazao-Malfakassa.

Le processus pour le recrutement des entreprises chargées de construire 10 forages à motricité humaines pour la consommation en eau potable des communautés riveraines est enclenchée. Il en est de même pour la réalisation des AGR, notamment 10 micro-projets agricoles au profit de 10 communautés riveraines.

Résultat 1: Amélioration du cadre d'action, juridique et institutionnel du domaine d'AP couvrant environ 400.000 hectares

Réalisation 1.1. : Système d'AP gérable et représentatif mis en place grâce à la « rationalisation » du système d'AP

Indicateur : Couverture (ha) du système national d'APs requalifié (bornage consensuel complété et décret de requalification adopté)

Cible : 450 000 ha représentant les superficies des APs OK, OM, Fazao Malfakassa, Aledjo, Balam, Togodo Sud/Nord et Abdoulaye dont le bornage a été matérialisé et les décrets de requalification soumis en fin de projet

Activité 1.1.1. : Elaboration et soumission des propositions de décrets de requalification pour certaines AP (Abdoulaye, Alédjo, Fazao-Malfakassa, Balam) et des propositions des modèles de protocoles d'accords et de contrats entre le MERF et les communautés

Produit attendu de l'activité :

Il s'agira de mener des réunions de concertations et d'échanges pour proposer :

- Les projets de décrets portant requalification de ces aires protégées ;
- Les protocoles d'accord et de contrats entre le MERF et les communautés ;
- Un cahier de charge pour chacun des cinq modèles de gestion expérimentale des aires protégées (Concession par régie, Concession aux collectivités, Concession aux privés, Concession aux communautés, Concession aux ONG).

Date de démarrage et de fin de l'activité : juin 2017-Septembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 30 %

Après un appel à manifestation d'intérêt infructueux lancé sur le site du PNUD, une deuxième tentative sur le même site a permis de recruter un consultant national pour l'élaboration des propositions de décrets de requalification et la proposition des protocoles d'accords pour la cogestion des AP de Fazao-Malfakassa, d'Alédjo, d'Abdoulaye et des Monts Balam. La signature du contrat de prestation du consultant est en cours avec le PNUD.

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
72100 Cont/ 71600 Trav/		FEM	MERF	15 000	0	0%
				2 000	0	

Réalisation 1.2. Cadre stratégique amélioré pour la gestion des AP du Togo qui oriente le développement à long terme du système (concernant par ex. les modalités de gestion des AP, les flux de financement, etc.) ; ce cadre est renforcé par des réformes des politiques et de la législation applicables et validé par le gouvernement)

Activité A.1.2.1. Revue finale et validation nationale de la stratégie de gestion du système national d'AP**Produit attendu de l'activité :**

Le document provisoire de la stratégie nationale de développement des AP disponible. Ce document devra ressortir entre autres :

- les résultats de l'évaluation de la représentativité écologique du réseau d'AP existant et les lacunes ;
- les propositions d'amélioration du réseau afin d'accroître la représentativité, mais aussi la connectivité écologique entre les AP ;
- les améliorations juridico-institutionnelles nécessaires à l'amélioration de la gestion de ces aires et leur intégration socio-économique ;
- les mesures opérationnelles d'amélioration de la gestion du système national d'AP du Togo.

Date de démarrage et de fin de l'activité : mars - novembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 30 %

Le Consultation n'a pas démarré malgré la volonté du PNUD, de la coordination nationale du projet et du consultant international d'aller de l'avant. Le contrat du consultant international recruté pour la revue finale de la stratégie de gestion du système national d'AP (M. Boni ALADJI) est devenu caduc après deux ans de suspension du projet. Pour régulariser cette situation, des réflexions sont menées pour relancer dans les meilleurs délais le processus. Il va falloir scruter d'autres voies à l'amiable pour gagner du temps dans la mise en œuvre du plan de travail annuel 2017 du projet ou procéder à un autre appel à manifestation d'intérêt. Des réflexions sont en cours pour trouver la meilleure manière d'aller de l'avant.

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
72100 Cont/ 71600 Trav/		UEMOA FEM	MERF	14 152	0	0%
				3 000		
				3 000	0	

Réalisation 1.3: La Direction des Ressources Forestières (DRF) et d'autres parties prenantes impliquées ont amélioré leurs capacités à gérer les AP grâce à une formation ciblée et à la fidélisation du personnel

Indicateur : Compétence de l'institution chargée de la gestion des APs, mesurée par les scores du tableau de bord sur le renforcement des capacités

Cible : Total : 72 sur 96

Activité A.1.3.1. Renforcer les capacités des gestionnaires des AP en surveillance participative, en procédures judiciaires, SIG et télédétection et outils modernes d'évaluation de l'efficacité de gestion des AP

Produit attendu de l'activité

Au terme de cette série de formations, des cadres du MERF, des gestionnaires des AP et autres parties prenantes ont amélioré leurs connaissances sur :

- 1) les outils de gestion des AP (la gestion des interfaces aires protégées – périphéries et celle des conflits autour des aires protégées ;
- 2) sur les procédures judiciaires ;
- 3) en SIG et Télédétection.

Date de démarrage et de fin de l'activité : mai - septembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 80%

Après la formation de 90 cadres en outils de gestion des aires protégées en synergie avec les activités du PGICT, 22 agents des eaux et forêts ont été formés en procédures judiciaires grâce à l'appui de la gendarmerie nationale. Organisé du 03 au 22 juillet 2017 à l'Hôtel le Berceau à Notsè, la formation a concerné des agents occupant des postes de responsabilité (chefs division, directeurs préfectoraux, conservateurs des parcs nationaux et réserves de faune et chefs brigades forestières).

Quatre modules et une communication ont fait l'objet des enseignements. Il s'agit de : (i) la procédure pénale ; (ii) le droit pénal général ; (iii) les méthodes et techniques en police judiciaire ; (iv) les procès-verbaux ; (v) le rapport entre le procureur de la république et la police judiciaire.

Globalement, cette formation visait à renforcer la surveillance des aires protégées et le contrôle forestier en vue d'une gestion durable de la biodiversité au Togo.

De façon spécifique, il s'est agi de former pendant vingt (20) jours, vingt-deux (22) cadres de l'administration forestière en procédures judiciaires en vue d'améliorer l'efficacité de l'exercice de la police forestière.

Une autre formation des agents des eaux et forêts en SIG et télédétection est programmé en octobre 2017.



Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
72100 Cont/ 71600 Trav/		FEM	MERF	10,000	36 172	88%
				31,000		
				41 000	36 172	

Réalisation 1.5: Le gouvernement et les partenaires s'entendent sur un budget du système d'AP revitalisé suffisant pour couvrir les fonctions de base des AP (planification, suivi, surveillance et application)

CP
ATP

8

Indicateur : Viabilité financière de l'agence chargée de la gestion des AP, mesurée par les scores dans le tableau de bord financier

Cible : Score of 17,4 % or 36 over 206 pour le Financial Sustainability Scorecard

Activité A.1.5.1. Elaboration de la stratégie de financement durable du système national des AP (consultant international) à travers une évaluation des besoins (financiers et matériels) nécessaire au fonctionnement des AP et le rôle économique des AP

Produit attendu de l'activité

La présente étude vise à satisfaire trois objectifs complémentaires :

- Evaluer les besoins financiers du système d'AP revitalisé à même de couvrir les fonctions de base des AP du Togo
- Evaluer le rôle économique actuel et potentiel du réseau d'AP du Togo
- Proposer des mécanismes de financement durable adaptés au contexte du Togo et à même de couvrir les besoins financiers pour le fonctionnement de son système d'AP revitalisé.

Date de démarrage et de fin de l'activité : juin – décembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 30%

Afin de permettre au gouvernement et aux partenaires de s'entendent sur un budget du système revitalisé suffisant pour couvrir les fonctions de base des AP (planification, suivi, surveillance et application) et faciliter un financement durable notamment par des profits maximum durables tirés des AP, un processus de recrutement d'un consultant international pour.

A l'issue de deux appels à manifestation d'intérêt publiés sur le site officiel du PNUD, un consultant international a été recruté pour conduire une étude sur l'évaluation des besoins financiers nécessaires au fonctionnement des AP et leur rôle économique et la proposition des mécanismes de financement durable. Le processus pour la signature de son contrat de prestation est en cours.

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
72100 Cont/ 71600 Trav/		FEM	MERF	17 000	0	0%
				6 000	0	

Réalisation 1.6 Un réseau de soutien national pour la gestion de la biodiversité – composé entre autres de parlementaires, d'autres notables togolais, d'ONG/OSC et de partenaires internationaux – défendra une saine gestion des AP

Produit 2 :

Gestion efficace de l'aire protégée Fazao-Malfakassa (avec 190.000 ha de superficie d'aires protégées) pour contrer les menaces que le braconnage, les feux non contrôlés et le pâturage font peser sur la biodiversité

Numéro d'identification du projet :00060926

Description :

Le projet assurera la gestion efficace du parc Fazao-Malfakassa sur 192.000 ha afin de réduire les menaces que certains facteurs limitant font peser sur le développement des ressources naturelles et la biodiversité, notamment le braconnage, les feux de brousse non contrôlés, le pâturage et les défrichements anarchiques.

Les activités qui y seront menées porteront sur :

- l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de lutte anti-braconnage (LAB) dans les zones concernées et les formations des différentes parties prenantes pour assurer les fonctions vitales de surveillance et de respect des AP
- des sensibilisations et la signature des conventions locales pour permettre de réduire de plus de 15% la

superficie de la zone de protection principale consacrée à l'agriculture, et d'autre part de réduire la pression humaine dans cette aire protégée ;

- L'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion à Fazao-Malfakassa en complément de ceux d'Aledjo, Abdoulaye, Amou Mono élaborés par la direction des ressources forestières
- la mise en place d'un système de suivi écologique dans cette aire protégée contribuera significativement à identifier et à stabiliser les habitats critiques et les principales ressources naturelles pour le retour d'au moins 80 éléphants et de certains grands mammifères.
- plus de 15 accords de cogestion et d'utilisation des ressources naturelles de ces AP seront signés entre les UAVGAPs/AVGAPs et la direction des ressources forestières pour montrer le niveau d'adhésion de la population au processus de réhabilitation des aires protégées.
- Les membres de 5 UAVGAPs et 50 AVGAPs mises en place et redynamisées en 2014 seront formées en techniques de gestion participative des aires protégées, en surveillance participative et des notions de cogestion ;
- Les moyens de subsistance durables identifiés par la Fondation Franz Weber seront testés tout en associant les ONG dans l'organisation des communautés.

Objectif 2017 :

Obtenir l'adhésion de la majorité des parties prenantes impliquées dans la gestion de l'aire protégée Fazao-Malfakassa et élaborer son plan d'aménagement et de gestion et son système de suivi écologique.

Réalisation 2.1: Le fonctionnement de l'aire protégée Fazao-Malfakassa est amélioré : (1) les limites des AP qui le composent sont légalement fixées (les polygones des AP du complexe sont définis par SIG, les lois légalisant le statut foncier sont adoptées et les frontières des AP sont délimitées sur le terrain), (2) l'infrastructure d'AP est réhabilitée et (3) le personnel et les parties prenantes sont formés pour assurer les fonctions vitales de surveillance et de respect des AP.

Activité A.2.1.1. Réaliser 5 postes d'eau autonomes pour les brigades autour de Fazao-Malfakassa

Produit attendu de l'activité

- Réalisation de cinq (05) forages à motricité humaine dans les villages de Mpoti et Kouï dans la préfecture de Blitta ; Fazao et Hezoudé dans la préfecture de Sotouboua et Kouvon dans la préfecture de Tchadoujo ;
- Réalisation de cinq (05) forages à motricité humaine dans les villages de Sakalaoudé dans la préfecture de Tchadoujo ; Kona et Baghan dans la préfecture de Bassar et Boulohou et Sourkou dans la préfecture de Mô.

Date de démarrage et de fin de l'activité : Juin - décembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 20%

Les DAO ont été finalisés et soumis à la publication. Le processus est en cours pour le recrutement des entreprises chargées d'exécuter les travaux.

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
72100 Cont/		UEMOA	MERF	100 000	0	0%

Réalisation 2.2: Le Conseil d'administration de Fazao-Malfakassa est constitué et fonctionne comme un forum pour coordonner la gestion des AP pour l'ensemble de l'AP et assurer la participation des parties prenantes aux principales prises de décisions

Indicateur : Mise en place et fonctionnement du Comité local de gestion de Fazao-Malfakassa

Cible : 1

Résultat 2.3. Des outils efficaces de gestion de l'AP de Fazao-Malfakassa sont institutionnalisés : (i) plan de zonage, (ii) plan de gestion, (iii) plan d'activités qui identifie les options de génération de revenus

durables afin de supporter les coûts de gestion de l'AP et créer des revenus locaux grâce au partage des bénéfices, (iv) système de suivi écologique à long terme mis en place

Indicateur : L'AP de Fazao-Malfakassa dispose de plans de zonage, de gestion et d'activités, d'un système de suivi écologique comprenant la conservation de la biodiversité et les besoins des communautés riveraines, et ces plans sont appliqués

Cible : 1 AP

Activité A.2.3.3. Elaboration et validation du Plan d'Aménagement et de Gestion de Fazao-Malfakassa conformément au canevas national

Produit attendu de l'activité

- un rapport de synthèse de l'évolution de la situation socio-économique des villages riverains du parc Fazao Malfakassa, qui définit des recommandations spécifiques pour un volet socio-économique cohérent à intégrer dans le plan d'aménagement du parc, y compris des stratégies pour le développement des activités alternatives, est élaborée ;
- un rapport d'inventaire pédestre caractérisant les effectifs, les densités, la richesse spécifique et la distribution spatiale des populations des espèces animales clés du parc Fazao Malfakassa, disponible ;
- un rapport succinct caractérisant les différents types d'habitats et d'espèces végétales clés du parc Fazao Malfakassa, est élaboré ;
- un plan de zonage participatif du parc Fazao Malfakassa, assorti d'une base de données sur la caractérisation des différentes zones et leurs usages, est élaboré ;
- un plan d'aménagement et de gestion participative des terres et des ressources du parc Fazao Malfakassa et de ses périphéries est élaboré.

Date de démarrage et de fin de l'activité : Juillet – décembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 60%

Dans le cadre du « Résultat 2.3 » formuler dans le document du projet, il est prévu d'institutionnaliser les outils efficaces de gestion du parc Fazao-Malfakassa notamment en la dotant d'un (i) plan de zonage, (ii) plan de gestion, (iii) plan d'activités qui identifie les options de génération de revenus durables afin de supporter les coûts de gestion de l'AP et créer des revenus locaux grâce au partage des bénéfices, (iv) système de suivi écologique à long terme.

C'est dans ce contexte que le projet a organisé dans les mois de juillet et d'août 2017, deux missions de terrain. La première pour réaliser une synthèse de l'évolution de la situation socio-économique des villages riverains et la deuxième pour élaborer le plan de zonage participatif du parc national Fazao Malfakassa.

Spécifiquement, il s'agit pour les études socio-économiques de :

- collecter toutes les données socio-économiques des villages riverains et des fermes implantés du parc Fazao-Malfakassa, indispensables à l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion participative de cette aire protégée.
- analyser les conditions de coexistence des différents usages « de droit » de l'espace et des ressources naturelles du parc Fazao Malfakassa et de sa périphérie pour identifier le(s) mécanisme(s) commun(s) de concertation, de gestion et d'arbitrage le plus approprié, conforme au cadre légal et cohérent avec les contraintes sociales et culturelles locales ;

L'objectif global de l'élaboration du plan de zonage est de contribuer à une meilleure planification de la gestion de l'espace du parc national Fazao-Malfakassa en le dotant d'un plan de zonage participatif.

Plus spécifiquement, il s'agit d'élaborer un plan d'affectation participatif des terres du parc national Fazao Malfakassa et d'en faire un cadre spatial reconnu par toutes les parties prenantes à la gestion du parc. Cette mission s'est soldée par la délivrance d'un plan schématique de zonage du parc national Fazao-Malfakassa. Ce plan de zonage, accompagnés par les bases de données (cartographiques) qui les sous-tendent et par les

résultats des travaux de terrain et des analyses (démographiques, socio-économiques, écologiques) ; a été validé par les directeurs généraux, centraux et quelques cadres aménagistes du Ministère de l'environnement et des ressources forestières au cours d'une réunion présidée par le Secrétaire Général dans la salle de conférence du MERF. Ce plan de zonage, essentiellement porté sur la spatialisation des fonctions de gestion du PNFM (Figure 1) a permis d'obtenir la superficie de chaque zone de gestion (Tableau 1). Un diagnostic de la distribution spatiale de la densité des populations et des principales activités de chaque village riverain du parc a été également réalisé au cours du processus du zonage. Les populations des villages riverains ont ainsi été amenées au cours des séances de cartographie participation à présenter sur un support leurs principales activités surtout par rapport à leurs connaissances des limites du parc.

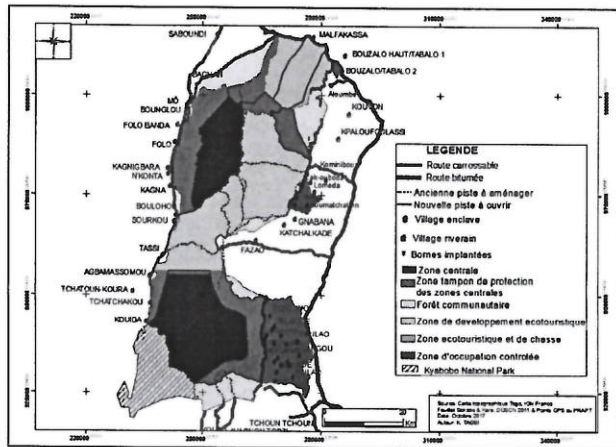


Figure 1 : Plan de zonage du PNFM

Tableau 1 : Superficie des différentes zones d'affectation des terres du PNFM

Désignation de la zone	Superficie (ha)
Zone centrale	66773,537
Zone de développement éco-touristique	61132,553
Forêt communautaire	30342,129
Zone éco-touristique et de chasse	22632,632
Zone périphérique de protection	55190,397
Zone d'occupation contrôlée	27833,994

Le diagnostic socio-économique a été réalisés dans 20 villages riverain du parc soit un taux de sondage de 48% par rapport à l'ensemble des villages riverains répertoriés. A la suite de cette activité, les profils historiques, des plans d'action de meilleures options de développement des villages riverains et les droits d'usage et devoirs ont été exprimés et notifiés par les communautés riveraines en assemblées villageoises.

En septembre 2017, dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion du parc national Fazaou-Malfakassa, le PRAPT a organisé un inventaire pédestre de la faune. L'objectif global de cette 3^e étude est de contribuer à la connaissance de la dynamique des populations animales du parc national Fazaou-Malfakassa.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- évaluer l'importance quantitative et qualitative des espèces clés de la faune du parc en décrivant et en localisant leurs aires de distribution ;
- faire une analyse comparative des données des différents inventaires ;
- appréhender les pressions anthropiques sur le parc national Fazaou-Malfakassa ;
- renforcer les capacités des acteurs de terrain sur les techniques d'inventaires.

De l'exécution des tâches et missions définies pour cette activité, les produits suivants sont été obtenus :

- les effectifs et les densités des espèces fauniques clés présentes dans le parc, sont connus ;
- les structures et les distributions des populations animales sont connues ;
- les types et les amplitudes des pressions anthropiques sont connus et spatialisés ;
- les acteurs de gestion des aires protégées sont formés sur les techniques d'inventaires pédestres.

Les signes ou indices d'activité relevés au cours de cet inventaire pédestre et couplés avec les données des inventaires de 2013, témoignent de la présence des grands et moyens mammifères dans le parc Fazaou Malfakassa. Au total 78 et 53 signes d'activité de 10 principales espèces de grands et moyens mammifères ont été enregistrés respectivement au cours des inventaires de 2013 et 2017. Parmi ces espèces on note la présence des 3 espèces phares de l'écotourisme notamment les éléphants, les buffles et les lions. Cependant le lion a été vu par les éco-gardes du parc mais aucun indice de ses activités n'a été observé lors des deux inventaires faunistique évoqué dans cette étude. La répartition spatiale des densités des contacts des cobs, des waterbuk, et des céphalophes sont présentées à la Figure 2.

Produit attendus

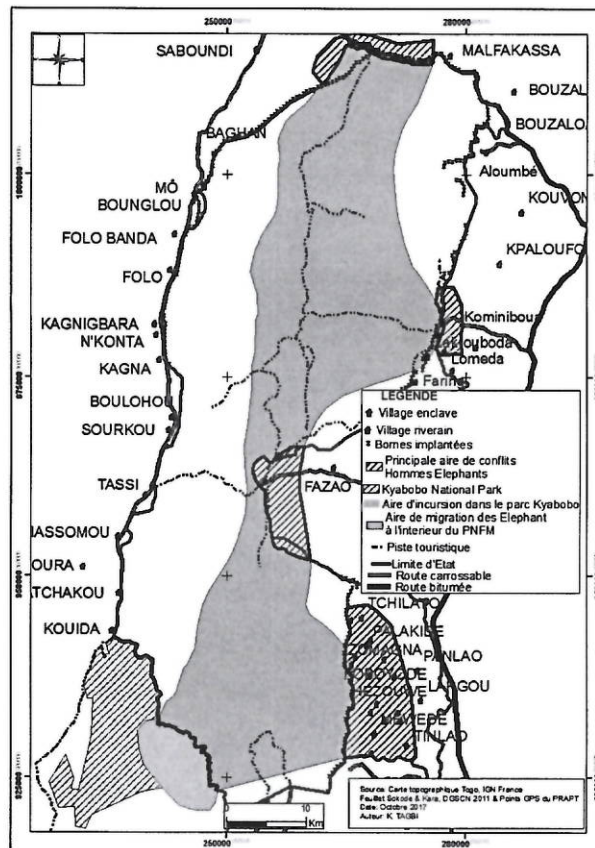
De l'exécution des tâches et missions définies pour cette activité, les produits suivants sont attendus :

- des cartes thématiques accompagnées d'une description des couloirs de migration existant entre les parcs Fazao-Malfakassa et Kyabobo, sont élaborées et disponibles ;
- les éventuels problèmes et urgences autant du point de vue écologique que social sont identifiés et des recommandations concrètes visant la mise en place d'un corridor transfrontalier qui assureraient le lien entre Fazao-Malfakassa et Kyabobo sont proposées.

Date de démarrage et de fin de l'activité : Avril – décembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 100%

Dans le but d'établir à long terme une AP transfrontalière reliant les parcs Fazao-Malfakassa et Kyabobo du Ghana, il était nécessaire d'identifier les couloirs de migration utilisés par la faune sauvage, notamment par les éléphants et les autres grands et moyens mammifères. Pour ce faire, le PTA révisé 2017 du PRAPT, prévoit la cartographie du corridor migratoire des grands et moyens mammifères entre les parcs nationaux Fazao-Malfakassa et Kyabobo, l'évaluation de la connectivité écologique, l'adaptation des habitats à la migration des éléphants et l'identification de mesures visant à améliorer la connectivité écologique entre ces AP. Cette cartographie précise également les caractéristiques des différents couloirs et fournit des renseignements sur les différentes zones de conflits Homme-Faune. La Figure 3 présente la cartographie des corridors de migration des éléphants entre le PNFM et le parc Kyabobo du Ghana. En fonction des destinations 3 principales zone ont été mises en exergue, notamment les zones périphérique, l'intérieur du parc et les incursions temporaires dans le parc Kyabobo.



La fonction d'habitat et de refuge des couloirs, indispensable à la migration des animaux, est plus ou moins restée intacte sauf dans les zones de conflits qui sont les couloirs traditionnels de ces animaux et occupées aujourd'hui par les villages. Les activités humaines qui se développent de manière exponentielle le long de ce couloir sont l'entame physiquement et fonctionnellement par la présence d'habitations et de champs.

Activité A 2.6.3 : Assurer les salaires des experts nationaux de longue durée du projet :

- Coordonnateur du projet (12 mois)
- Expert national en suivi écologique (12 mois)
- Expert en mobilisation sociale et autres moyens de subsistance (12 mois)
- Assistant du groupe de gestion du projet (12 mois) (S&E, cartographie et création de rapports) (12 mois)

Produit attendu de l'activité

Les honoraires des experts du projet sont assurés et les services suivants rendus :

- La « requalification » des frontières des AP, la participation des parties prenantes, la gestion des AP et la planification des investissements réalisées ;
- la mobilisation sociale assurée et de nouveaux moyens de subsistance durables identifiés de manière participative ;
- les ressources naturelles sont gérées de manière participative et la planification de l'exploitation des terres réalisée ;
- le suivi écologique du parc Fazao-Malfakassa initié ;
- le suivi et évaluation du projet assuré, les cartes et les rapports produits ;

Date de démarrage et de fin de l'activité : Février 2017– Juin 2018

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 100 %

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
71400 Contrsceind/		FEM	PNUD/MERF	29,240	14 820	56%
		PNUD		26,400		

Produit 3 :Gestion du projet

Numéro d'identification du projet : 00060926

Description :

Le projet sera géré jusqu'au 30 juin 2018 suivant les modalités du NEX par la Direction des Ressources Forestières, responsable de la supervision du projet. Elle s'assurera qu'à chaque niveau, les systèmes internes efficaces de gestion sont en place. A ce titre elle prendra les dispositions requises pour que le MERF signe des contrats ou accord de collaboration avec les principales structures, organisations et personnes requises pour l'atteinte des objectifs du projet. Ces accords doivent respecter les procédures NEX du PNUD. Le projet recrutera des experts nationaux et internationaux pour la mise en œuvre de certains objectifs spécifiques.

Le PNUD/Togo collaborera avec la Coordination régionale du PNUD/FEM ainsi que le MERF pour effectuer les acquisitions nécessaires dans les délais.

Objectif 2017 :

Améliorer la coordination et le suivi du projet et assurer son implication dans les initiatives sous régionales

Réalisation à la date du rapport

La gestion du projet assurée.

Activité A.3.2.2 : Entretien et fonctionnement des véhicules**Produit attendu de l'activité**

Les 2 véhicules du projet fonctionnent

Date de démarrage et de fin de l'activité : de janvier - décembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 30%

Les deux véhicules du projet ont été entretenus. Les pros formas relatifs au prochain entretien ont été transmis au PNUD

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
74500/Muscel		PNUD	PNUD/MERF	1000	908	91%

Activité A.3.2.3 : Mango et Lomé : Abonnement annuel aux réseaux internet et téléphonique et à la presse

Produit attendu de l'activité

Abonnement annuel aux réseaux internet et téléphonique et à la presse assuré.

Date de démarrage et de fin de l'activité : de janvier - décembre 2017

Rapport d'avancement à la date de fin de l'activité : 5 %

Le projet s'est connecté au réseau EGOUV et bénéficie de cette connexion.

Account	Fund	Donor	Agence de mise en œuvre	Budget en \$	Dépense	balance
72200/Equi&Four		FEM	PNUD/MERF	3 600	0	0%

3. Leçons apprises

- L'implication des communautés dans études socio-économiques et la spatialisation des fonctions du parc a permis de décriper les populations et d'annihiler les éternels problèmes de redelimitation du parc posés par les populations.
- L'approche menée par le projet notamment les sensibilisations continues menées dans le cas de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion du parc Fazao-Malfakassa et la participation du CLG et des Préfets a suscité l'enthousiasme des communautés à céder les surfaces litigieuses à la cause communautaire par la création des forêts communautaires..

4. Difficultés rencontrées

- RAS

5. Solutions apportées aux problèmes rencontrés

- RAS

6. Evènements marquants

- RAS

7. Nouveaux développements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs

- RAS

8. Eventualités d'une révision du programme





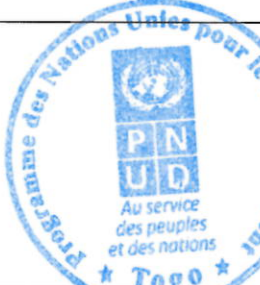
- RAS

9. Perspectives

Les perspectives du prochain trimestre sont entre autre :

- La poursuite de la sensibilisation et du suivi des activités du projet ;
- Le lancement du processus de la mise en œuvre des AGR (recrutement des structures d'appui des communautés bénéficiaires, achat des équipements apicoles...);
- La rédaction du rapport du plan de gestion et d'aménagement du parc Fazao-Malfakassa et sa validation
- Le début de la mise en œuvre du plan IEC par la conception la production et diffusion des outils de communication conformément au plan d'action IEC validé.
- Le démarrage de la mise en place du système de suivi des AP et de la biodiversité du Togo.

10. Signatures

N° d'Ordre	DESIGNATION
1.	<p align="center">Pour les groupes bénéficiaires</p> <p>Nom et prénoms :</p> <p>Titre : non applicable</p> <p>Signature _____ Date _____</p>
2.	<p align="center">Pour le gestionnaire du projet</p> <p>Nom et prénoms : AFODA Chamsoudine Titre : Coordonnateur National du Projet</p> <p>Signature :   Date 30 OCT 2017</p>
3.	<p align="center">Pour le Gouvernement et P.O</p> <p>Nom et prénoms : APLA Yao Mawouéna Titre : Directeur des Ressources Forestières</p> <p>Signature :   Date 30 OCT 2017</p>
4.	<p align="center">Pour le PNUD</p> <p>Nom et prénoms : Moctar Fall Titre : Représentant Résident Adjoint</p> <p>Signature :   Date _____</p>